



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

SAISON 2020/2021

PROCES-VERBAL N° 05

Réunion restreinte du mardi 1er septembre 2020.

1. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS

1.1. Classements initiaux

1.2. Confirmations de niveau de classement

1.3. Changements de niveau de classement

2. CLASSEMENTS DES ECLAIRAGES

2.1 – Eclairage régional (EFOOT A11 et E5)

2.2 – Eclairages fédéraux (E4 – E3 – E2 –E1)

SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS - STADE LEO LAGRANGE N°1 – NNI 91 549 01 01

L'éclairage de cette installation est classée jusqu'au 26/09/2020.

Le contrôle de l'éclairage, prévue le 27/08/2020 par M. VESQUES (membre C.R.T.I.S.), n'a pas se faire en raison de l'impossibilité d'arrêter l'arrosage automatique.

Un nouveau rendez-vous sera pris.

VITRY-SUR-SEINE – STADE GABIREL PERI – NNI 94 081 02 01

L'éclairage de cette installation n'avait jamais été classé.

La Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation signée par le propriétaire en date du 18/02/2020.

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 18/02/2020 de M. LAWSON, membre de la C.R.T.I.S.:

- Eclairage moyen horizontal : 331 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.82.
- Rapport Emin/Emaxi : 0.59.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 01/09/2021.

Proposition de classement transmise à la C.F.T.I.S. de la F.F.F. pour décision finale.

POISSY – STADE LEO LAGRANGE N°1 – 78 498 01 01

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E3 jusqu'au 10/10/2020.

La Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation signée par le propriétaire en date du 31/08/2020.

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 31/08/2020 de M. DENIS, membre de la C.R.T.I.S.:

- Eclairage moyen horizontal : 553 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.73.
- Rapport Emin/Emaxi : 0.61.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E3 jusqu'au 10/10/2021.

Proposition de classement transmise à la C.F.T.I.S. de la F.F.F. pour décision finale.

SAINT-BRICE – STADE LEON GRAFFIN N°1 – 95 539 01 01

L'éclairage de cette installation était classé en niveau E4 jusqu'au 17/06/2020.

La Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (C.R.T.I.S.) prend connaissance de la demande de classement de l'éclairage de cette installation signée par le propriétaire en date du 31/08/2020.

Au regard des éléments transmis faisant suite à la visite du 08/07/2020 de M. JEREMIASCH, membre de la C.R.T.I.S.:

- Eclairage moyen horizontal : 207 Lux
- Facteur d'uniformité : 0.77.
- Rapport Emin/Emaxi : 0.58.

La C.R.T.I.S. propose un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E4 jusqu'au 17/06/2021.

Proposition de classement transmise à la C.F.T.I.S. de la F.F.F. pour décision finale.

3. AVIS PREALABLES TERRAIN ET ECLAIRAGE

4. DOCUMENTS A TRANSMETTRE A LA C.F.T.I.S.

5. PROCES-VERBAUX C.D.T.I.S.